

# La Gazette de Prangins

Printemps 2006, numéro 5

## La Gazette de Prangins

Dominique-Ella Christin  
3, chemin du Mont-Blanc  
1197 Prangins  
Tél : 022 361.89 67  
info@gazettedeprangins.net  
www.gazettedeprangins.net

### Equipe rédactionnelle

Dominique Ella Christin  
Barbara Naef  
Dominique Polikar

### Parution saisonnière :

Prochain numéro  
Juin 2006

Imprimé et distribué par  
la commune de Prangins

## EDITORIAL

Voici déjà la deuxième édition printanière de *La Gazette* qui vous donne des nouvelles sur le quotidien ou le devenir de Prangins. *La Gazette*, c'est le travail de deux équipes et donc deux parties distinctes au sein du même journal afin de vous apporter des informations aussi complètes que possible sur notre village.

Je vous invite à parcourir le site, *La Gazette & Prangins Côté Pratique*, [www.gazettedeprangins.net](http://www.gazettedeprangins.net), site qui présente différentes facettes de la vie de notre commune et dont un des buts est de renforcer le tissu économique, social et associatif pranginois. Sur le site vous trouverez des bons de réductions offerts par nos commerçants, des surprises ou encore des offres de leçons d'essai de gym-douce ou de nordic-walking. Profitez-en! Avec l'arrivée du printemps, vous aurez peut-être aussi des objets à vendre, des chatons à donner, ou encore des adolescents désirant fournir divers services afin de gagner un peu d'argent de poche. Pour le faire savoir vous pouvez proposer vos annonces directement sur le site. Celles-ci seront affichées très rapidement et sont gratuites ; ainsi, n'ayez plus d'hésitation, utilisez ce service. Et pour être toujours au courant des diverses manifestations pranginoises, consultez donc l'Agenda du site remis à jour régulièrement!

L'hiver a été bien long et rigoureux...vous méritez certainement une petite pause. Alors pourquoi ne pas vous installer confortablement dans votre fauteuil préféré et profiter d'un moment pour vous, rien que pour vous, afin de lire votre *Gazette* à la lumière, je l'espère, d'un petit rayon de soleil printanier. Bonne lecture !

Dominique-Ella Christin



## OPINION

### JARDINS FAMILIAUX: JOIES ET PEINES

Je vous le dis: le printemps revient!

Je le sais, car ce matin, j'ai parcouru mon jardin, les yeux rivés au sol, à l'affût de la première pousse verte qui percera les feuilles mortes. Tous les jardiniers savent le plaisir qu'il y a à chasser l'hiver en recommençant à travailler la terre. A Prangins, comme dans d'autres communes, pas besoin pour cela d'être propriétaire terrien. Il y a les jardins communaux. Ceux-ci nous offrent la possibilité de louer un lopin de terre, afin de donner vie à tous nos fantasmes de culture, ceci pour une somme modique (Fr. 40.- par an) et à condition d'avoir un peu de patience (il y a tout de même 9 noms en liste d'attente). Les jardins loués par la commune de Prangins se trouvent près du cimetière et certains bénéficient d'une vue plongeante sur le lac et le port des Abériaux, de quoi satisfaire l'âme poétique des jardiniers en herbe. Nous avons rencontré quelques personnes louant un jardin et en les écoutant, on entend en effet des choses très poétiques :

« Je viens au jardin tous les matins, vers quatre heure et demi pour écouter les oiseaux. » M. Rosselet

«Le jardinage, c'est retrouver des mouvements anciens et garder la relation avec la terre. » Mme Deblangy

« Ma courge, je la caressais régulièrement pour savoir quand elle serait enfin prête à cueillir. » Mme Rosselet

« J'ai du plaisir parce que c'est sublime. » Mme Muller





Tous ceux que nous avons rencontrés, ont eu des parents ou des grands-parents eux-mêmes jardiniers, comme si cette activité était un peu un héritage familial. Tous parlent de leur plaisir à jardiner, de leur enthousiasme à voir grandir fleurs et légumes, de leur impatience face à la cueillette future. La grande diversité des cultures est étonnante: poivrons, courgettes, tomates, salades, haricots, poireaux, fraises, framboises, mûres et quelques légumes plus exotiques, importés d'Italie. Tout cela représente évidemment des heures de présence au jardin, les maux de dos qui accompagnent le travail de la terre, la sueur lorsque le soleil tape, les déceptions lors de l'apparition de maladies ou d'insectes ravageurs. Malgré cela, tous les ans, au printemps, ils sont prêts à reprendre leur bêche et à se remettre à l'ouvrage.

On imagine alors aisément leur frustration et leur colère face à un phénomène apparu il y a quelques années: le vol de leurs légumes. Les vols sont de plus en plus fréquents et tous en ont été victimes. On vole de tout (sauf peut-être les haricots trop longs à ramasser), légumes, fleurs, petits fruits et même l'outillage. Et ceci, au bon moment, lorsqu'ils sont arrivés à maturité. Pas de vandalisme donc, mais des connaisseurs qui viennent là « faire leur marché » à bon compte. Face à ce phénomène, nos jardiniers se disent plutôt décontenancés et comme il semble difficile d'attacher les salades et autres carottes, ils ne savent pas très bien quelle parade adopter. A l'administration communale le secrétaire municipal, Andres Zähringer, se dit prêt à enregistrer les doléances et à les soumettre à la Municipalité afin qu'une solution à ces maux puisse être trouvée. Alors, Messieurs et Mesdames les jardiniers, regroupez-vous et faites des propositions écrites pour essayer d'enrayer les actes d'indélicats qui méprisent votre travail ! **Pour tous renseignements concernant la location des jardins familiaux adressez-vous au Greffe, Madame Nelly Pichon : 022 994 31 13**

## PORTRAIT

On aimerait tous en savoir un peu plus sur Claude Pascal, cet homme discret et réservé à qui nous dévoilons tous nos « petits bobos » lors de nos passages à la pharmacie du village. Nous avons pensé qu'après tout il n'était que justice que notre pharmacien se dévoile et nous livre un peu de sa vie privée.

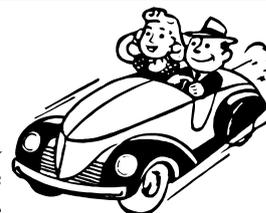
Claude Pascal, qui a passé les premières années de sa vie en Thurgovie, a ensuite suivi toute sa scolarité à Genève et vit à présent à Versoix avec sa compagne. Il a repris en 1992 la pharmacie de notre village dont il apprécie énormément la clientèle: « *Je connais certains d'entre eux depuis des années, d'autres viennent 2 à 3 fois par semaine. Ce sont plus que des clients pour moi* » explique-t-il.



Et lorsqu'il ne travaille pas ? Claude Pascal, homme modeste, ne vous a peut-être pas dit qu'il joue au tennis aux interclubs en ligue nationale A et qu'il était classé R1. Vous l'avez peut-être rencontré au tennis club de Nyon, il y joue régulièrement avec Claire-Line Golay, une jeune Pranginoise qui monte, classée R2. Claude Pascal a également commencé le golf, et là aussi, il semble réussir, ayant déjà un handicap 20. Décidément, Claude Pascal est un homme plein de ressources!

## LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

<b>Mon défaut principal :</b>	la prudence
<b>Ma qualité principale :</b>	la persévérance
<b>Mon occupation préférée :</b>	le tennis
<b>Mon restaurant préféré :</b>	l'auberge de Bogis-Bossey
<b>Mon film préféré :</b>	Vol au dessus d'un nid de coucou
<b>Un de mes livres préférés :</b>	« L'île mystérieuse » de Jules Verne
<b>Ma star préférée :</b>	Salma Hayek
<b>Coop ou Migros ;</b>	Migros
<b>Votre devise :</b>	Celle des scouts, « Toujours prêt à rendre service »
<b>Endroit préféré à Prangins :</b>	Le coteau des vignes après la bise, hallucinant !
<b>Si vous pouviez changer quelque chose à Prangins que serait-ce :</b>	Déplacer la voie de chemin de fer qui coupe le village en deux

**ACTUALITE****LA SECURITE ROUTIERE A PRANGINS**

Problèmes de circulation à Prangins ? A notre petite échelle, oui.

**UNE ROUTE QUI COUPE LE VILLAGE EN DEUX**

La route de l'Etraz, un axe routier de transit très fréquenté avec une circulation autorisée à 60 km/h traverse la commune. «Il faut aborder le problème de la sécurité de la route de l'Etraz. Cette route est impossible à traverser, surtout le matin par nos enfants que nous ne pouvons envoyer seuls à l'école. Dans notre quartier de Prangins, nous n'avons pas le sentiment d'appartenir au village car cette route le divise vraiment en deux. » explique Marie-Josée Rigby. Elle va, avec d'autres habitants de son quartier, écrire une lettre à la Municipalité suggérant des solutions pour améliorer la sécurité de cet axe.

**DES NUISANCES ET DANGERS AU CENTRE DU VILLAGE**

On accède au centre du village principalement par la rue de la Gare qui est par conséquent très fréquentée d'autant plus qu'elle permet une jonction nord-ouest/sud-est. De plus, depuis la fermeture de la gare, les bus passent également très fréquemment au centre. Les autres accès au centre se font par une ruelle étroite ou exigent un passage exigü entre deux bâtiments. «Dans le vieux Prangins, beaucoup de portes de maisons s'ouvrent directement sur la chaussée, les enfants jouent dans la rue. De mon salon je vois les voitures passer...elles vont vite » explique Roxanne Gyr. Lorsqu'elle a exposé ses inquiétudes à la police celle-ci a posé un radar de contrôle et déterminé que la moyenne respectait la limite de 50 km/h. « Je ne suis pas satisfaite, j'aimerais que comme dans beaucoup d'autres communes le centre du village soit limité à 30 km/h » commente Roxanne Gyr.

**ZONES RESIDENTIELLES ET SORTIES DES ECOLES**

Du côté des Mélézes, une zone habitée par beaucoup de familles, la route large avec des trottoirs abaissés poussait les véhicules à aller trop vite ce qui a été confirmé par des contrôles radars. Corinne Masson-Friedli, une habitante des Mélézes, explique que «depuis qu'il existe des structures architecturales qui ne permettent le passage que d'une voiture à la fois la vitesse a été considérablement réduite. Toutefois, l'idéal serait que cette rue soit considérée comme une zone 30 km/h, voire une zone de rencontre (piétons prioritaires, 20 km/h pour les véhicules) car il y a beaucoup d'enfants qui jouent dehors dans ce quartier ». Devant l'école, les problèmes sont souvent dus à des parents qui déposent leurs enfants et manoeuvrent pour repartir. Du côté de la Rue de la Gare les patrouilleuses protègent les passages piétons mais du côté de la rue de la Combe il existe un réel danger pour des enfants débouchant d'un sentier directement sur la route.

Une amélioration de la sécurité routière aurait un impact positif sur notre qualité de vie. Les pranginois étant les plus à même d'identifier les dangers et de s'impliquer pour trouver des solutions, l'idéal serait que les habitants de différents quartiers se regroupent pour faire des propositions à la Municipalité. **Commentaires à ce sujet?** Ecrivez-nous à *La Gazette, Dominique-Ella Christin, Ch. Mont-Blanc 3* ou [info@gazettedeprangins.net](mailto:info@gazettedeprangins.net)

**ACTUALITE****PROJET IMMOBILIER « RUE DE LA GARE 17 »**

La propriété « Mon Abri », une bâtisse classée située près de l'école et entourée d'un îlot de verdure, ne peut pas être démolie et les arbres du parc ne peuvent être abattus. Tel est l'arrêté du Tribunal administratif cantonal qui donne ainsi essentiellement gain de cause aux recourants.

Pour mémoire, des recours avaient été déposés contre l'autorisation délivrée par la Municipalité à la société Sotrap SA de construire sur ce site un projet immobilier. Celui-ci consistait en trois bâtiments d'habitation collective avec parking extérieur et souterrain et de deux villas. Une pétition signée par plus de 500 Pranginois avait été remise à la Municipalité et deux recours avaient été déposés contre la décision de la Municipalité. La décision municipale autorisant le projet de construction des bâtiments est donc annulée.



Le Tribunal a pris en considération le recensement architectural de la villa classée avec la note 3 sous la protection générale des monuments historiques et une expertise mandatée par ce même Tribunal décrivant le parc entourant le bâtiment comme « *un ensemble de verdure au caractère paysager et biologique fort* ». La société Sotrap SA est donc uniquement autorisée pour l'instant à construire une des deux villas et devra modifier l'implantation de la deuxième villa. C'est donc une victoire pour les recourants sur l'objet principal, soit les trois immeubles locatifs. Il est toutefois possible que la société Sotrap SA tente un recours au Tribunal fédéral. Affaire à suivre.

**SONDAGE TROTTOIR****Si vous étiez Syndic de Prangins que feriez vous?**

« Je créerais un lieu de vie pour les personnes âgées qui se sentent seules chez elles mais qui ont encore l'envie d'être actives, de rencontrer des gens. Par exemple une maison avec des studios indépendants avec une participation financière de la Commune pour que ce soit accessible à tous »

Madeleine Savoy

« Bon, déjà je ne sais pas ce que c'est « syndic »... » Lilo Klemme

« Je ferais un peu plus pour les enfants – des activités pour les plus grands au centre du village et peut-être un bassin d'eau pour les petits. Un village avec plus pour les enfants. » Isabelle Zeller

« Je mettrais un stop à la construction intensive et anarchique de notre village et pour éviter que Prangins ne devienne une cité dortoir je soutiendrais encore plus les sociétés locales, je serais moins frileux vis-à-vis des initiatives des jeunes et j'organiserais plus d'activités au sein du village » Isabelle Jeangros

« Je reprendrais l'ancien système de déchets ménagers... » Isabelle Mosisca (rencontrée pestant à côté d'un container plein dans lequel elle ne pouvait enfilez deux sacs de poubelles et elle était à pied !)

« Je mettrais en place l'horaire continu à l'école – les mêmes horaires pour tous les enfants ! J'aimerais mettre une cantine » Anna De Masi

**PHOTOGRAPHES & PROPRIETAIRES DE PHOTOS ANCIENNES, nous avons besoin de vous !**

Nous désirons faire découvrir les différents paysages, sites et bâtiments du village de Prangins au cours des quatre saisons à l'aide de belles photos prises avec un appareil numérique ainsi qu'à l'aide de cartes postales ou de photos du siècle passé. Alors à vos greniers ou à vos appareils! Nous posterons les plus intéressantes ou les plus belles photos des paysages et bâtiments ainsi que les images anciennes de Prangins sur le Site Internet, rubrique **Découvrir Prangins**. Merci d'avance.

**PRANGINS AUTREFOIS****DU CÔTE DE NOS AINÉS**

Dans votre Gazette nous allons régulièrement faire revivre le passé de notre village en demandant à nos aînés d'évoquer l'histoire des lieux qu'ils ont connus il y a bien longtemps.

Madame Anna Bryand, qui vient de fêter son 94<sup>ème</sup> anniversaire et qui habite depuis toujours une petite maison dans la propriété « Chalet Le Saule », a raconté avec vivacité l'histoire de certains endroits qui nous entourent. Arrivée à Prangins en 1928 à l'âge de 16 ans, elle trouva un village habité essentiellement de paysans qui apportaient tous les jours leur lait à l'ancienne laiterie, située au centre du village, dans l'actuel bâtiment communal. Elle travailla d'abord pour l'épicerie de l'époque. Une de ses tâches consistait à apporter tous les jours un litre de crème aux habitants du Château, dans des bouteilles qu'elle déposait dans les cuisines situées à l'emplacement de l'actuel restaurant « Le Maraîcher ». En hiver, la grande joie des enfants était de luger depuis le Café des Alpes jusqu'à la route du lac près de l'ancienne carrosserie Lauber; en effet, il n'y avait pas d'obstacle à l'époque. Le samedi soir il était d'usage de danser au Café des Alpes, où les demoiselles Scherrer, Lucie et Tintinne étaient tenancières. Anna y retrouvait toute une équipe, dont Monsieur Ernest Aubert, habitant lui aussi encore à Prangins. Mais c'est au bal de Nouvel-An à l'Auberge communale dans la salle à boire et au son de l'accordéon qu'Anna a rencontré son époux, Louis.

Madame Bryand a deux passions, la lecture et l'histoire. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée, lors d'une longue immobilisation, d'entreprendre de faire rééditer un livre prêté par la bibliothèque nationale et qu'elle avait trouvé fort intéressant mais qui était malheureusement devenu introuvable. Intitulé « *Trois Amoureuses ou les Châtelaines de Prangins au XVII<sup>e</sup> siècle* », il nous fait revivre la vie pranginoise au 17<sup>e</sup> siècle. Grâce à la détermination d'Anna Bryand ce livre est à présent réédité et il est possible de se le procurer au Greffe Municipal, pour Fr. 38.-.

***Vous avez bien connu la vie à Prangins autrefois ? Nous avons besoin de vos témoignages pour notre rubrique Prangins Autrefois alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous viendrons vous interviewer afin de partager vos souvenirs avec les lecteurs de la Gazette. Contactez Dominique-Ella Christin, Gazette, Mont-Blanc 3, tel. 022 361 89 67***

*CELA S'EST PASSE CHEZ NOUS*



**Fête de Noël pour les Familles & Repas de Noël des Aînés.**

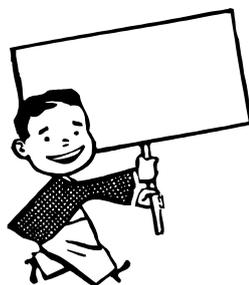


**Portes Ouvertes au Centre des Jeunes**

Vous retrouverez toutes les photos prises lors de ces manifestations ainsi que des photos d'autres manifestations sur [www.gazettedeprangins.net](http://www.gazettedeprangins.net)

**CHEZ NOUS****RETRAITE D'UN FACTEUR FIDELE**

Fin ! Un de nos facteurs, Daniel Pache, surnommé par ses collègues « Le Mômier », a pris sa retraite après 45 ans de service dont 29 à Prangins. Dans la pratique de son métier, Daniel Pache aimait avant tout le contact avec la clientèle ainsi que le travail à l'extérieur car, explique-t-il, « *je ne suis pas un homme de bureau* ». Ses rencontres quotidiennes avec les pranginois lui manqueront car il reste attaché à beaucoup d'entre nous ; songez, dans certaines familles il a connu 4 générations ! Mais, dit-il « *je ne reconnais plus mon métier...il faut aller toujours plus vite, avec toujours moins de temps pour soigner les clients...et de plus il y a moins de gens chez eux* ». Les temps ont changé, le facteur ne sonne plus toujours deux fois ! Daniel Pache transmet aux habitants du village « *un très grand merci pour leur gentillesse et leur patience à mon égard et tout de bon pour leur avenir* ». Ses collègues et le travail d'équipe lui manqueront aussi bien sûr, mais il ne va pas au devant d'une retraite paisible. En effet, Daniel Pache a beaucoup de projets: il désire s'adonner à sa passion pour la photo, jouer de l'accordéon et aider de temps à autre son beau-fils qui a ouvert un restaurant.

**PETITES ANNONCES – POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS****VENEZ DANSER AU BAL PORTUGAIS DU RESTAURANT DE L'AERODROME !**

Bal tous les 15 jours le samedi soir au rythme de mélodies portugaises jouées par un musicien. Contacter **Amélia Pereira, 022.361.20.17**

**DESIREZ-VOUS PARTICIPER AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS ?**

Si oui, contactez **Caroline Serafini** de la Société de Développement au **022.362.95.23**

**LA SOCIETE DE JEUNESSE DE PRANGINS**

rappelle aux jeunes désirant se réunir et participer à la vie de notre commune que toute personne ayant plus de 14 ans et s'acquittant d'une cotisation annuelle de Fr. 20.- peut devenir

membre de la Société de Jeunesse. Le Centre des Jeunes offre une salle conviviale, avec un billard, un flipper, des ordinateurs et une télévision. Contacter **Cyril Christin, 077.409.89.57** ou **cyril@zone-nyon.net**

**INTERESSE PAR LA REGIE LUMIERE ?**

Le Théâtre Amateur de Prangins cherche une personne intéressée par la régie lumière pour son spectacle d'automne 2006. Les offres sont à envoyer à **jean.bayard@letap.ch**

**WHY DON'T YOU COME ALONG TO OUR ENGLISH SPEAKERS GET-TOGETHER**

This is an opportunity to meet other internationals who have already integrated into Swiss life, internationals who would like to get to know others, and Swiss people who like speaking English. Vous aimez parler l'anglais, vous désirez rencontrer des nouveaux habitants ne parlant pas toujours français afin de les aider à s'intégrer à Prangins? Rejoignez nous! **Barbara Güner, 022 361 03 67** ou **barbaraguner@hispeed-sr.ch**

**NOUVEAU A L'EPICERIE DE PRANGINS: VIANDES A LA BROCHE & POMMES DE TERRE**

Facilitez-vous la vie avec cette sélection de délicieux repas chauds à emporter! **José da Silva, 022.361.17.17**

**NOS PETITS RECHERCHENT MAMANS DE JOUR DESEPEREMENT !**

Intéressée ? Contacter le lundi matin et vendredi après-midi **Madeline Brugger, 022.994.31.27**

**INSCRIPTIONS A LA FARANDOLINE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2006**

La Farandoline, jardin d'enfants accueillant vos enfants dès 2 ½ ans et situé au centre du village, accepte les inscriptions pour la rentrée 2006 dès le mois de mai. Contacter **Ariane Fischer au 022.361.08.17**

**LA FOURMILIERE A ENCORE QUELQUES PLACES !**

La Fourmière, unité d'accueil pour écoliers, 1<sup>ère</sup> enfantine à 4<sup>ème</sup> primaire, a encore quelques places disponibles. Contacter **Violeta Seematter, 022.362.21.14** ou **la-fourmiere@bluewin.ch**

**CULTE DES RAMEAUX POUR LES CATECHUMENES DE LA PAROISSE DE NYON**

Les jeunes pranginois Lionel Durand, Florence Gabrieli, Regis Rohrbach, Jérôme Sieber et Maude Visinand, arrivent à la fin de leur parcours de catéchumènes pourront témoigner de leur cheminement personnel ou de groupe. Il n'y a pas d'engagement pris à cette occasion. Le culte aura lieu le 9 avril à 10h00 au Temple de Nyon. Pour plus d'informations contacter **Chantal Rapin 022 362 15 82**

**RECHERCHE BENEVOLES POUR LE CULT DE L'ENFANCE**

Dans le cadre du culte de l'enfance (5-10 ans) qui a lieu le jeudi entre 11h30 et 13h15 tous les 15 jours à la maison Fisher, nous sommes à la recherche de personnes bénévoles. **Ellen Renaud, 022 361 90 44,**

**ellen.renaud@bluewin.ch**

Pour les annonces offrant des services tels du baby-sitting, des objets à vendre, à donner, des animaux perdus, n'hésitez pas à nous les envoyer pour le site où elles seront postées immédiatement, **site@gazettedeprangins.net**

## A VOS AGENDAS!

Pour l'agenda remis à jour régulièrement consultez le site internet *La Gazette & Prangins Côté Pratique*,  
[www.gazettedeprangins.net](http://www.gazettedeprangins.net)

- 24 mars** **Assemblée Générale des Membres de la Ste de Développement** à l'ancienne salle Communale à **19h30** suivi d'un repas chaud offert. Inscriptions : Manu Priestnall, tel. 022.361.27.94
- 25 mars** **Bal Portugais au Restaurant de l'Aérodrome** ouvert à tous. Musique, ambiance et restauration portugaise. Tel. 022.361.20.17
- 28 mars** **Séance du Conseil communal**, ouverte au public, Maison de Commune, 20h00
- 30 mars-27 août** « **Trésors d'orfèvrerie suisse** » Exposition temporaire au musée du Château, tel. 022.994.88.93/96 ou [www.musee-suisse.ch](http://www.musee-suisse.ch)
- 1 avril** **Fête Médiévale des Enfants** Centre communal des Morettes, 14h00-17h00. Cortège, démonstration de Judo, Goûter. Info. Bettina Venezia, 022.363.19.59
- 6 avril** **Prangins International**, English Get-Together, newcomers welcomed!  
Café des Alpes upstairs, 9h30, Info, Barbara Güner tel. 022.361.03.67
- 7 avril** **Tournoi de Jass**, organisé par le FC Prangins-Sport, Maison de Commune. Le tournoi débute à 20h00, inscriptions dès 19h00 ou auprès de Philippe Nicolet tel. 022.362.52.95
- 7, 8 avril** **Dégustations gratuites du millésime 2005 du Salvagnin de Prangins** de 17h00-20h00 au Carnotzet du Pavillon des Caves Cidis, route du Stand 37, Nyon, ainsi que le 8 avril de 10h00-13h00, 022.361.19.43
- 8, 22 avril** **Bal Portugais au Restaurant de l'Aérodrome** ouvert à tous. Musique, ambiance et restauration portugaise. Tel. 022.361.20.17
- 9 avril** **Culte pour la fête des Rameaux** Catéchumènes de la paroisse protestante de Prangins, Temple de Nyon, 10h00.
- 19 avril** **Tirs Militaires 2006 au stand de Duillier**, Mercredi 19 avril – 18h00 à 20h00, Mercredi 10 mai – 18h00 à 20h00, Samedi 26 août – 08h00 à 20h00. Info Jean-Claude Gavillet, au 022.361.78.25
- 23 avril** **Soirée de lecture « An Evening with Harold Pinter »** 17h30, Château, CHF 10.-/ personne, tel. 022.994.88.93/96
- 30 avril** **Welcome to Switzerland** Visites guidées publique en anglais au Château, 14h30, CHF 12.- adulte, CHF 8.- enfant, tel. 022.994.88.93/96.
- 4 mai** **Prangins International**, English Get-Together, newcomers welcomed !  
Café des Alpes upstairs, 9h30, Info Barbara Güner tel. 022.361.03.67
- 6, 20 mai** **Bal Portugais au Restaurant de l'Aérodrome** ouvert à tous. Musique, ambiance et restauration portugaise. Tel. 022.361.20.17
- 7 mai** **Gérard Enclin, Spectacle pour enfants** Salle des Morettes, 17h00, Info. 022.363.11.64 ou [pam.prangins@bluewin.ch](mailto:pam.prangins@bluewin.ch)
- 10 mai** **Séance du Conseil communal**, ouverte au public, Maison de Commune, 20h00
- 13 mai** **Marché au Fleurs pour la Fête des Mères**, Parc du Château, 8h00-12h00. Stand d'information concernant les déchets et **récolte des produits toxiques**.
- 20 mai** **Tir Fédéral en Campagne 2006 au stand de La Rippe** Samedi 20 mai – 08h00 à 11h30 et 13h30 à 17h00 Dimanche 21 mai – 08h00 à 10h00. Tir avancé, jeudi 18 mai – 17h30 à 20h00 sur inscription au 022.361.27.94. Info Jean-Claude Gavillet 022 361 78 25
- 1 juin** **Prangins International**, English Get-Together, newcomers welcomed !  
Café des Alpes upstairs, 9h30, Info. Barbara Güner tel. 022.361.03.67
- 3, 17 juin** **Bal Portugais au Restaurant de l'Aérodrome** ouvert à tous. Musique, ambiance et restauration portugaise. Tel. 022.361.20.17
- 17, 18 juin** **Tournoi à six du FC Prangins-Sport – Abériaux** . Le tournoi débute le 17 juin à 10h00. Inscriptions : Bernard Schoeb tel. 022.361.18.86 ou 077.402.03.50
- 19 juin** **Séance du Conseil communal**, ouverte au public, Maison de Commune, 20h00

Nous désirons publier ici toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Vous pouvez également nous faire part d'évènements à la dernière minute, nous les publierons sur le site internet afin d'informer les pranginois. Merci de contacter Dominique-Ella Christin, 022.361.89.67, Mont-Blanc 3 ou in-

# LES PAGES DE VOS AUTORITES



Printemps 2006 Numéro 5



**La Gazette de Prangins**  
Informations officielles  
Administration communale  
La Place, CP 48  
1197 Prangins  
tél. 022.994.31.13

**Délégué à l'information**  
Andres Zähringer  
azaehringer@prangins.ch



## Aménagement du parc de l'Hôpital de Prangins et étude des milieux naturels

Un Plan Partiel d'Affectation va être soumis au Conseil communal le 28 mars prochain. Il s'agit du plan « Eglantine-Peupliers » qui a déjà fait l'objet d'une séance d'information publique en novembre dernier. Ce plan concerne les parcelles de l'Hôpital psychiatrique et devrait permettre une évolution du bâti par rapport à des besoins spécifiques à long terme, ainsi qu'une mise en valeur de l'espace et de l'environnement naturel afin que la qualité du site soit maintenue et développée d'une manière harmonieuse. L'étude de ce Plan Partiel d'Affectation comprend un relevé de la faune effectué en juillet 2004 par un bureau d'ingénieurs lausannois.

## Découvrons les espèces d'oiseaux recensés sur le site

Trente sept oiseaux nicheurs (31 réguliers, 4 occasionnels et 2 espèces difficiles à trouver), soit une importante diversité qui ne présente toutefois pas d'espèces menacées. Parmi les nicheurs réguliers les

Parmi les nicheurs irréguliers, il faut noter la présence remarquable du Faucon hobereau qui a niché, il y a quelques années, dans le massif forestier près du parc des biches. Il se reproduit actuellement dans les boisements de la Promenthouse et vient régulièrement chasser près de l'Hôpital. Parmi les oiseaux qui visitent le site pour se nourrir, l'espèce la plus remarquable est la Huppe fasciée. Le Faucon pèlerin vient régulièrement plumer les oiseaux qu'il capture sur le séquoia géant du parc. Un Martin pêcheur a été observé survolant l'étang artificiel qui ne contient pas de poissons !

Le Pic Mar a bénéficié d'une attention toute particulière mais les observateurs n'en ont pas trouvé trace à Prangins. Cette espèce, vulnérable en Suisse, recensée régulièrement dans les bois de la Promenthouse jusqu'en 1997, semble maintenant préférer les forêts du pied du Jura neuchâtelois.

Rappelons que le parc de l'Hôpital est à la disposition des patients et de leurs



## INFORMATIONS OFFICIELLES

### Récolte de produits toxiques

Le 13 mai 2006, lors du marché aux fleurs, un stand d'information concernant les déchets sera à disposition des citoyens pranginois. Ce jour-là, vous pourrez amener tous les produits toxiques dont vous ne savez plus que faire et que vous aimeriez jeter.



### Exercices de recherche d'avions accidentés.

Durant le mois d'avril (24, 26, 28) et le 16 mai, auront lieu des exercices pour les sapeurs d'aviation de l'aéroport de Genève. Ces exercices impliqueront le survol de notre commune, voire éventuellement des interventions sur son territoire. Merci de leur réserver bon accueil.





## SPECIAL ELECTIONS COMMUNALES

### Résultat des élections au Conseil communal :

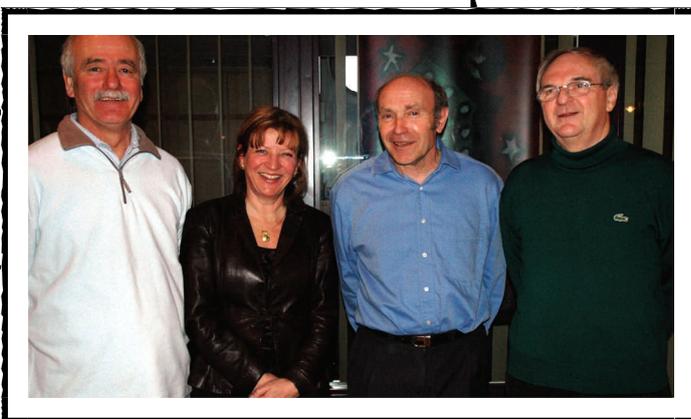
1° 651: FISCHER Ariane ; 2° 647: BAUMGARTNER Pierre ; 2° 647: MOSSET Gérard ; 4° 644: MÜLLETHALER Frédy ; 5° 638: MARIN Jeannine ; 6° 635: BERNET Robert ; 7° 630: SIEBER Pierre ; 7° 630: PASCHE Reynald ; 9° 629: PERRET Claude ; 10° 623: BRYAND François ; 10° 623: GERBER André ; 12° 622: EBERHARD Markus ; 13° 621: DECURNEX Michel ; 14° 618: RIHS Anita ; 15° 615: GAVILLET Liliane ; 15° 615: LIECHTI Adrien ; 17° 612: HEDIGER Walter ; 18° 611: BRÜGGER Jean-Jacques ; 19° 610: SUTER Georges ; 20° 609: HANHART Pierre ; 21° 603: KLEINBAUER Isabelle ; 22° 600: BADER Philippe ; 23° 593: FAVRE Christian ; 24° 592: AUGSBURGER Michel ; 25° 586: CHEVALIER Denys ; 25° 586: MULLER Gérald ; 27° 585: MAUROUX Gilles ; 28° 583: ANTOINE Jacques ; 29° 580: CARTIER Blaise ; 30° 580: COROD Daniel ; 30° 578: PINGOUD Laurent ; 32° 574: PYTHOUD Paul ; 33° 567: ANDRÉ Ursula ; 34° 563: SEEMATTER Violeta ; 35° 559: DORENBOS Peter ; 36° 552: HAYMOZ Henri ; 37° 550: PEUKER Monique ; 38° 544: LOSEY René ; 39° 553; POZZA AGTHE Sonia ; 40° 525; DUBOSSON Yildiz ; 41° 524: BORNAND Fabienne ; 42° 512: CHRISTIN Dominique Ella ; 43° 507: BADER Corinne ; 44° 504: FUCHS Heidi ; 45° 491: SINZ Renate ; 46° 485: LEUBA Philippe ; 47° 476: BORNAND Emile ; 48° 470: NICULESCU Dan ; 49° 465: GUTOWSKI Charles ; 50° 464: GAUCHAT Willy ; 50° 464: ROULIN Gilbert ; 52° 445: SERAFINI Patrick ; 53° 433: MARET Jean-Paul ; 54° 431: SCHMID Charles ; 55° 423: FRIEDLI Daniel ; 56° 422: AUBERSON Jacques ; 57° 395: HERVIEU Yann ; 58° 388: BOCHUD Georges ; 59° 346: NESURINI Massimo ; 59° 346: von BÜREN Marc ; 61° 341: PERRET Christophe ; 62° 336: SCHMÄH Martine ; 63° 334: HAYMOZ Claudine ; 64° 332: DUBUS Daniel ; 65° 329: RICKLI Marie-Madeleine ; 66° 308: Van LECKWYCK Marie ; 67° 307: WALTER Nicolas ; 68° 286: HAAS Roland ; 69° 285: GETAZ Eric ; 70° 237: SCHWENDIMANN Paul ; 71° 233: STOKOE Philip ; 72° 200: NAEF Theodore ; 73° 198: SAUTELLE-SMITH Audrey ; 74° 184: JOHNSON Robert ; 75° 170: GACHET Jean-Philippe ; 76° 153: FELTER Jörg ; 77° 139: DIAKOFF Igor

**Majorité absolue : 398 voix**

### Résultat des élections à la Municipalité :

1° 692: Mme Martine BAUD ; 1° 692: M. Jean-Jacques BRÜGGER ; 3° 683: M. Hans-Rudolf KAPPELER ; 4° 561: M. André FISCHER ; 5° 415: Mme Dominique Ella CHRISTIN ; 6° 380: Mme Violeta SEEMATTER ; 7° 376: M. Eric GETAZ

**Majorité absolue : 426 voix**



### 2ème tour de l'élection à la Municipalité (1 siège vacant) Scrutin du 2 avril 2006 :

#### Candidats :

Mme Violeta SEEMATTER, Conseillère communale, mère au foyer  
Mme Dominique Ella CHRISTIN, économiste  
M. Eric GETAZ, retraité

*Le matériel de vote vous parviendra par poste entre le 20 et le 28 mars 2006*



## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

### Prangins – un village propre ?

Avec votre aide nous arriverons à rendre notre commune encore plus jolie. Utilisez les poubelles et les containers à votre disposition dans tout le village, ramassez les crottes de chiens, c'est le respect envers vos concitoyens. Triez bien les déchets pour que la facture et les taxes n'exploient pas.

Au début de chaque année, la Municipalité distribue le *manuel pratique* pour l'évacuation des ordures et déchets encombrants dans tous les ménages pranginois. Les nouveaux habitants le reçoivent lors de leur inscription. Ce manuel vous donne toutes les informations nécessaires afin que vous puissiez bien trier les déchets.

### Des taxes ? Mais pourquoi ?

Il y a quelques temps, vous avez reçu une facture concernant la *taxe-déchets*. Pour mémoire, nous vous rappelons les barèmes, illustrés par quelques exemples:

<b>Taxe de base</b>	1 adulte	<b>Fr. 100.-</b>
	adultes suivants, par ménage,	<b>Fr. 80.-</b>
	enfants de moins de 18 ans	<b>Fr. 40.-</b>
Exemples:		
a - couple sans enfants	100.- + 80.-	= Fr. 180.-/an
b - famille 2 ad./2 enfants	100.- + 80.- + 2 x 40.-	= Fr. 260.-/an
c - 1 adulte/3 enfants	100.- + 3 x 40.-	= Fr. 220.-/an
d - famille 2 ad./5 enfants	100.- + 80.- + 3 x 40.-	= Fr. 300.-/an
(dès 3 enfants, les suivants ne paient pas de taxe)		



La Municipalité remercie toutes les personnes qui, par leurs actes citoyens, participent activement au maintien de la propreté du village de Prangins.

Elisabeth Kneubuehler, Municipale

### Préavis :

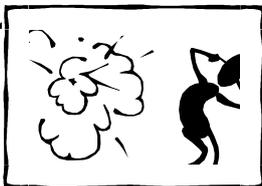
Lors de la séance du Conseil communal du 28 mars 2006, la Municipalité présentera deux préavis :

- la demande de naturalisation avec bourgeoisie de Prangins de la famille MUSLI,
- le Plan Partiel d'Affectation (PPA) « Eglantine - Peupliers » et son règlement.



### Tirs militaires au stand de Duillier :

le mercredi 19 avril de 18h à 20h,  
le mercredi 10 mai de 18h à 20h,  
le samedi 26 août de 8h à 12h.



Comme chacun peut le constater, les plaintes concernant le bruit et les chiens sont à l'ordre du jour. Ils remplissent les médias et interpellent les autorités.

A ce propos, la Municipalité rappelle qu'il existe un Règlement de Police qui contient un certain nombre de dispositions concernant ces sujets, et que chacun peut se procurer à l'Administration communale.

### Bruit.

Le bruit est aujourd'hui une nuisance très répandue qui touche de près ou de loin l'ensemble de la population. Lutter contre le bruit est considéré comme une mesure de protection de la santé. L'amélioration de la qualité de vie de chacun en dépend. A ce sujet, la Municipalité de Prangins rappelle à la population que le Règlement de police, dans ses articles 19 à 21, donne des instructions précises par rapport à la tranquillité publique.

Quelques rappels:

- Le dimanche, les jours fériés légaux et les jours de fêtes religieuses légales sont jours de repos public.
- Tout bruit de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 20h et 7h et le samedi dès 18h.
- Après 22h et avant 7h, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils diffuseurs de son n'est permis que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu du voisinage.



L'usage de tondeuses à gazon ou de souffleuses à feuilles doit être interrompu entre 12h et 13h au minimum. Tout contrevenant est punissable.

La Municipalité compte sur le comportement adéquat de chacun et sur le respect des uns vis-à-vis des autres, pour continuer de vivre agréablement dans le village.

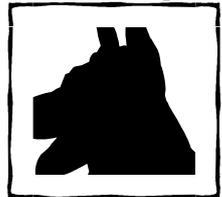
## Chiens

Suite au drame survenu en Suisse récemment, un enfant dévoré par des chiens pitbull, la Municipalité se doit de rappeler à ses habitants les articles 28 à 34 du Règlement de Police.

- Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique.
- Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse, à moins qu'il ne soit suffisamment dressé pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui.
- Les chiens doivent être déclarés à la commune et munis d'un collier portant le nom de leur propriétaire.
- Les personnes accompagnées d'un chien doivent prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci de souiller tout espace public.

Nous rappelons que des "robidogs" sont à disposition dans le village et que chaque propriétaire doit ramasser les souillures de son chien. Les personnes y contrevenant, sont punissables.

La Municipalité remercie la population qui respecte les règles indispensables au maintien d'une cohabitation agréable.



**Eliane Jaccard, Municipale**

## LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

### Lettre ouverte du 9 décembre 2005 au Président du Grand Conseil

Le Conseil Communal de Prangins en a assez du manque de considération des autorités cantonales à l'égard de leurs communes. Les élus de ce canton se comportent de manière suffisante en leur imposant des décisions lourdes de conséquences financières.

Lors de la mise en place d'Etacom qui simplifiait les relations communes/état, l'Etat diffusa cette phrase qui devait résumer le tout : « Qui commande paie et qui paie commande » or cette phrase devrait être comprise comme « l'Etat commande et les communes paient ». C'est une ingérence de l'Etat dans les affaires communales !

Que l'Etat assume ! Qu'il endosse ses hausses des charges en augmentant son propre taux d'impôt cantonal. Mais de grâce, qu'il cesse de jouer avec celui d'un certain nombre de communes en leur imposant en dernier ressort des factures qui lui incombaient.

Pour la commune de Prangins, la facture sociale 2006 s'accroît de 34,5% par rapport à 2005. Cela représente près de 14 points d'impôt communal (23%) !! Afin d'y faire face, la commune va devoir emprunter et en plus augmenter ses impôts. Les Pranginois subissent ainsi leur 3<sup>ème</sup> hausse du taux d'imposition depuis 2002 (deux dues aux augmentations des charges de l'Etat et une lors de la bascule). Quant au canton, hormis l'effet de ladite bascule, son taux est toujours au même niveau qu'en 1972.

L'Etat préfère pénaliser un certain nombre de communes en les contraignant à augmenter leur propre taux d'impôt plutôt que de relever modérément le taux d'impôt cantonal répartissant ainsi ses charges sur l'ensemble de son territoire.

Non content de la péréquation financière qui occasionna en 2004 un élan de solidarité entre communes, répartissant les ressources des unes et les remettant aux autres, l'Etat réitère son geste en ponctionnant à nouveau les communes encore saines. Il tue l'autonomie communale. Prangins, par exemple, a vu sa marge d'impôt (la partie dont la commune dispose) fondre de 68% en 1998 à 19% du total de ses recettes fiscales en 2006.

Jusqu'où l'Etat veut-il encore aller ?

Le conseil Communal de Prangins remercie le Président du Grand Conseil de l'attention qu'il vouera à la



Lors de sa dernière séance de l'année 2005, le Conseil communal a :

- Essentiellement étudié, puis adopté, le budget communal pour 2006. Celui-ci doit faire face à une facture sociale (imposée par les Autorités cantonales) fortement grossie (voir La Gazette du mois de décembre). Malgré une augmentation, du côté des recettes, du taux d'imposition de 8 pour cent (11 pour cent si l'on tient compte de l'introduction de la taxe sur les déchets) ce budget sera déficitaire,
- Décidé, à l'unanimité moins deux voix, d'adresser une lettre ouverte au Grand Conseil, reproduite intégralement ci-dessous.

Par contre la demande d'un crédit de Fr. 110'000.-- en vue de la création de WC publics supplémentaires aux Abériaux, au vu de la situation financière actuelle, a été retirée par la Municipalité qui la représentera lorsque les circonstances s'y prêteront.

## Dates des prochaines séances du Conseil communal :

Le mardi **28 mars** à 20h00  
 Le mercredi **10 mai** à 20h00  
 Le lundi **19 juin** à 20h00

**11**

## Prochaines dates importantes prévues :

Le 2 avril 2006 : élection de la Municipalité, 2e tour

Le 21 mai 2006: élection du Syndic, élection des suppléants au Conseil communal et votations fédérales

## EN JOIE ET EN PEINE



### Ils sont nés :

Yohan FRANCHI	le 20 octobre
Livia REGELIN	le 20 octobre
Léo CORTHAY	le 9 novembre
Nicolas PERRET	le 29 novembre
Mathieu LOPIN	le 30 novembre
Noah MUSA	le 1er décembre
Annibal AALLEMAND	le 9 décembre
<i>Leontina NEZIRI</i>	<i>le 1er janvier 2006</i>
<i>1ère naissance de l'année à l'hôpital de Nyon</i>	
Rebecca HARRIS	le 3 janvier
Joséphine LAURIOT	le 25 janvier
Noé von MURALT	le 28 janvier
José PEREZ da SILVA	le 29 janvier
Constance PERELLI	le 2 février
Kenan BOULAY	le 9 février
Killian van HOOF	le 13 février
Guillaume SCHNEIDER	le 14 février
Adèle SKALLI	le 15 février
Mohammad S. KHALILI	le 17 février

### Ils ont fêté :

Leurs **80 ans** :

Mme Janine SCHMIT	le 14 janvier
M. Edmond JENNY	le 11 février

Ses **90 ans** :

M. Otto STAÜBLI	le 22 février
-----------------	---------------



### Ils nous ont quittés :

M. François SIMOND	le 27 novembre 05
Mme Karin GUILLAUME-GENTIL	le 7 janvier
M. Charly MÜLLER	le 23 janvier
M. Pierre WÜTRICH	le 27 janvier
Mme Marie-Louise OGUEY	le 31 janvier
M. Georges FELLMANN	le 3 février
Mme Liliane PELLAUX	le 3 février
M. Daniel LECHAIRE	le 4 février
M. Mathieu ANJEMA	le 6 février
Mme Lucie NARBEL	le 17 février
M. Roger GIROD	le 6 mars



## DES NOMS SUR DES VISAGES

Pour des question de place dans cette édition, nous poursuivrons la présentation des collaborateurs de la Commune dans notre prochain numéro. Merci pour votre compréhension.

